

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 octobre 2016

_____ DEPARTEMENT _____
NORD
_____ ARRONDISSEMENT _____
VALENCIENNES
_____ CANTON _____
CONDE SUR ESCAUT

L'an deux mille seize, le vingt-six octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DULION, Maire

Etaient présents : A. MARCANT – C. DELOMMEZ – M. MORCHIPONT – P. BEAL - P. DESTUR – A. PAMELARD – O. PREUX.

Les conseillers ci-après avaient délégué leurs mandats
C. DELOMMEZ - J.C. DULION.

Etaient excusés : P. MIKULA – G. RAVEZ – S. GMEINDL – E. DUMINY – A. BRONSARD.

Etaient absents : T. TROYKENS – M.R. LEDUC.

Le scrutin a eu lieu, Mme A. MARCANT été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15

De présents : 8

De votants : 10

- * Approbation du procès – verbal du 05/09/2016,
- * Décision modificative n°2,
- * Indemnité de conseil allouée aux comptables chargés des fonctions de Receveurs des communes,
- * Tarifs - marché de Noël,
- * Tarifs – sortie des aînés,
- * Commercialisation des parcelles loties rue du Marais,
- * Adhésion pour une extension des garanties statutaires,
- * Attribution d'une subvention aux Joyeux Vicquelots – fête de Noël,
- * Demande de subvention Département – Prog. 2016, Villages et Bourgs - Aménagement rue du Marais,
- * Demande de subvention Valenciennes Métropole FISC – rue du Marais,
- * Convention de participation Prévoyance – CDG 59,
- * Convention maîtrise d'ouvrage – Subvention d'équipement pour les travaux de la rue de Quarouble,
- * Présentation des fiches actions pour la signature du Contrat Enfance Jeunesse,
- * Avis sur la désaffiliation du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS),
- * Délégation de signature :
 - CAF : Avenant n°2 à la convention relative au dispositif de Lutte contre l'Indécence des Logements
 - SIVOM : Convention d'utilisation de la piscine intercommunale
- * Rapport :
 - SIDEHAV : Compte Administratif 2015
- * Questions diverses,
 - AFMTELETHON
 - Bleuets de France
 - Ecole Rurale de Musique «Maurice Ravel »
- * Informations.

1 - Approbation du procès-verbal du 05/09/2016

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2- Décision modificative n°2

Pour le versement de la subvention d'équipement à la commune de Quarouble, il y a lieu d'inscrire en dépense et en recette la somme de 20 000€ pour le complément des travaux et la recette des amendes de police.

Voté à l'unanimité

3 - Indemnité de conseil allouée aux comptables chargés des fonctions de Receveurs des communes

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de renouveler l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur municipal. L'indemnité de conseil s'élève à 460.80€ hors CSG et RDS pour l'année 2016.

Voté à l'unanimité

4- Tarifs voyage – marché de Noël

L'assemblée décide d'organiser un voyage au marché de Noël à AMIENS le samedi 3 décembre 2016. Il est nécessaire de fixer les tarifs suivants :

☞ Vicquelots	7€
☞ Enfants (jusque 12 ans)	4€
☞ CCAS	Gratuit
☞ Extérieurs	15€

Voté à l'unanimité

5- Tarifs – animation des aînés

L'assemblée décide d'organiser une sortie au Chalet de l'Etang le mardi 13 décembre 2016 pour les personnes de + de 60 ans. Les tarifs fixés sont les suivants :

Vicquelots + 60 ans	12€
Extérieurs	37€ (prix coutant).

Voté à l'unanimité

6 – Commercialisation des parcelles loties – rue du Marais

Afin de financer une partie des travaux de la rue du Marais, il a été décidé d'aménager 6 lots libres d'environ 500 m² en front à rue. Le coût de la viabilisation de ces parcelles est estimé à 60000€ et consistera en la réalisation de branchements d'assainissement des réseaux divers (ERDF, GRDF, téléphone, eau potable).

Le service des domaines évalue le montant de ces parcelles à 100€ le m².

L'assemblée décide de passer outre l'estimation des domaines et de fixer le prix de cession à 150€ le m² (coût de la viabilisation + travaux à venir de la rue). Il est décidé également d'attribuer la numérotation de voirie suivante : du n°14 au n°24 rue du Marais.

Voté à l'unanimité

7 – Adhésion pour une extension des garanties statutaires

Par délibération n°16.01.04 du 03 février 2016, le conseil municipal donnait mandat au CDG pour lancer une procédure de mise en concurrence visant à conclure le contrat groupe assurance statutaire.

Suite à la remise des offres, le montant reste trop élevé. Monsieur Le Maire a sollicité la SMACL et GROUPAMA pour faire une offre.

Une proposition d'assurance a été présentée par ces deux prestataires en pourcentage avec différentes franchises. Il s'avère que Groupama propose un taux plus intéressant et une souplesse dans le choix des garanties.

L'assemblée décide d'adhérer au 01/01/2017 au contrat d'assurance Groupama garantissant les risques statutaires pour les agents CNRACL au taux de 5.17% sur une base brute (franchise à 10 jours – maladie ordinaire – longue maladie – longue durée – accident de travail – maladie professionnelle – frais médicaux – décès), pour les agents ircantec au taux de 1.06% sur une base brute (maladie ordinaire – grave maladie – accident de travail et maladie professionnelle).

Voté à l'unanimité

8 – Attribution d'une subvention aux Joyeux Vicquelots – fête de Noël

Dans le cadre de l'organisation d'actions au sein de la Commune, L'assemblée décide d'octroyer une subvention complémentaire d'un montant de 295€ pour le financement des projets de la semaine de la santé et la fête de Noël.

Voté à l'unanimité

9 - Demande subvention au Département – Prog. 2016, Village et Bourgs – Aménagement rue du Marais

Suite aux délibérations du Département en juin dernier relatives aux politiques départementales de soutien aux projets communaux, il y a lieu de demander une subvention au titre du dispositif Villages et Bourgs pour l'aménagement de la rue du marais.

Le montant subventionnable est de 300 000€ maximum au taux de 50%. Les postes pris en compte sont :

- les matériaux de qualités
- les plantations et espaces verts
- les éléments de sécurité
- l'accessibilité
- les honoraires.

Voté à l'unanimité

10 - Demande subvention à Valenciennes Métropole FISC – Aménagement rue du Marais

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention d'un montant de 177 545€ sera déposée auprès de Valenciennes Métropole dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC) pour les travaux d'aménagement de la rue du Marais (452 000€ HT).

Voté à l'unanimité

11 - Contrat de participation Prévoyance – CDG 59

Vu la délibération n°16.01.03 du 03/02/2016, mandatant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour conclure une convention de participation Prévoyance, Monsieur Le Maire annonce à l'assemblée que l'offre proposée, est favorable aux agents. Par conséquent, l'assemblée décide d'adhérer à la convention de participation avec le groupement Intérial-Gras Savoye SAS retenu par le Cdg59 et fixe le montant mensuel de la participation à 5€ par agent à temps complet et 2.50€ par agent à temps non complet.

Voté à l'unanimité

12 - Convention maîtrise d'ouvrage – Subvention d'équipement pour les travaux de la rue de Quarouble

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Quarouble, une convention proposée par la ville de Quarouble doit être signée pour autoriser le versement de notre subvention d'équipement finançant la partie des travaux réalisés sur le territoire de Vicq. Le montant global est de 340 000€ (travaux + maîtrise d'œuvre).

Voté à l'unanimité

13 - Présentation des fiches actions pour la signature du Contrat Enfance Jeunesse

L'assemblée autorise Monsieur Le Maire à signer les fiches actions de la CAF annexées au Contrat Enfance Jeunesse :

- ALSH extra scolaires
- ALSH mercredis
- ALSH périscolaires
- Séjours de vacances
- Formation BAFA/BAFD
- Coordination et pilotage et sa fiche de poste
- Ingénierie et sa fiche de poste.

Voté à l'unanimité

14 - Avis sur la désaffiliation du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS)

Suite à la demande de désaffiliation du SDIS au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, l'assemblée émet un avis favorable à la demande de désaffiliation du SDIS.

* Délégation de signature :

- CAF : Avenant n°2 à la convention relative au dispositif de Lutte contre l'Indécence des Logements,
- SIVOM : Convention d'utilisation de la piscine intercommunale,
- Entreprise Jean Lefebvre : Marché A Procédure Adapté pour l'aménagement de la rue du Marais.

* Rapport

- SIDEGAV : Compte Administratif 2015

Informations

* Monsieur Le Maire présente la demande de l'association SOLIDARIA pour l'organisation d'une brocante. L'assemblée décide de ne pas donner suite.

* Remarques sur la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de l'Escaut Sensée, adresse : ddtm-ssrc-SLGRI@nord.gouv.fr jusqu'au 30 novembre 2016 – lancement de la consultation des parties prenantes.

La séance est levée à 20h20.

*Le Maire,
Jean-Charles DULION.*